



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 9 juin 2023

Agriculture

Indemnisation des agriculteurs guadeloupéens victimes de la tempête Fiona

Le Fonds de secours pour l'outre-mer est mobilisé pour aider les agriculteurs de Guadeloupe ayant perdu leurs récoltes suite au passage de la tempête Fiona survenue entre le 16 et le 18 septembre 2022.

Le préfet a arrêté le 8 juin 2023 l'attribution d'une aide à l'attention d'agriculteurs ayant subi des pertes dues à la tempête FIONA pour **un premier lot de 127 dossiers et un montant de 520 000 € grâce à l'intervention du Fonds de secours pour l'outre-mer**. Les dossiers en recours ou incomplets feront l'objet d'un lot de paiement complémentaire. Ces interventions concernent toutes les filières hors canne à sucre et banane export.

Pour la première fois, une procédure dématérialisée de dépôt des dossiers de demande d'aide a été proposée par la DAAF aux agriculteurs permettant de faciliter les échanges avec l'administration et de réduire les délais d'instruction. Les agriculteurs ont été appuyés dans leurs démarches par les organisations professionnelles et la Chambre d'agriculture.

La canne à sucre et la banane export feront l'objet d'une procédure particulière à l'issue de la campagne de récolte 2023. Des formulaires seront mis en ligne sur le site de la DAAF à partir d'octobre 2023 pour permettre aux agriculteurs concernés de déposer leur dossier de demande d'indemnisation.

Contact presse :

Didier Aubert

didier-laurent.aubert@agriculture.gouv.fr

0690 75 28 88